

N°420

du 12
Août
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LA CRISE MONDIALE ET L'AFRIQUE

Trois ans après la crise de 2008, l'économie mondiale est de nouveau malade. Les États-Unis croulent sous le poids de la dette tandis que la zone euro affiche sa vulnérabilité. Après la Grèce, l'Italie, l'Irlande, l'Espagne et le Portugal sont dans la zone rouge.

L'Afrique subsaharienne ne va pas tarder à subir les conséquences de cette situation. Les pays européens touchés par la crise vont réduire leurs importations, leur inflation qui se développe va renchérir les importations pour les pays africains.

Dés lors le problème de la parité du CFA risque à nouveau de se poser. Selon un article du Washington Post, la principale menace qui pèse sur cette zone est la dévaluation du franc CFA. «La principale menace est une dévaluation du franc CFA, car les économies de la zone sont exposées au renchérissement de leurs produits, alors que la poussée inflationniste dans la zone euro rend plus chers leurs importations», explique l'article du journal américain.

On peut cependant penser que la crise européenne poussera ces pays à se tourner de plus en plus vers la Chine, le Brésil ou l'Inde pour financer leurs investissements et les réaliser.

Donald Kaberuka le président de la Banque africaine de développement est néanmoins optimiste sur l'avenir de l'Afrique face à ce contexte de dégradation de la situation économique mondiale. Dans une interview accordée à l'AFP, M. Kaberuka explique que l'Afrique a des potentialités importantes à valoriser en

(suite à la page 2)

Adoption de la nouvelle Politique d'Hygiène et d'Assainissement du Togo

L'Autorité se décide à corriger les défaillances

Projet de réaménagement de la zone de Lomé 2

Plus de 2 000 milliards Cfa pour des concessions de type Tata Tamberma



Photo: L'Union

Charles Kondi Agba, Ministre de la Santé

Lancement de l'ANGE et des activités du PNADE

Tirer leçon des échecs des politiques environnementales du passé

Nécessité de ratifier la Convention sur le travail maritime

Bientôt un traitement équitable pour les 350 marins togolais sur les navires étrangers

Lutte contre l'érosion côtière au Togo

Cinq barrières en roche à planter dans la mer à Gounou-Kopé

Repères

Des responsables de partis politiques formés

Cinquante responsables de partis politiques des régions des Savanes, de la Kara et Centrale ont été formés les 1er et 2 août à Sokodé sur les principes et valeurs démocratiques.

Organisé par le ministère des Droits de l'Homme, de la Consolidation de la Démocratie et de la Formation civique, l'atelier a pour thème: "Respect des normes et principes démocratiques, facteur de la bonne gouvernance politique et de consolidation de la paix". Il a permis de renforcer les capacités d'échanges et de concertation des participants sur les principes et valeurs démocratiques, la promotion de la tolérance et le dialogue entre protagonistes. Au cours des travaux, ils ont été entretenus sur le rôle des partis politiques en matière d'éducation citoyenne, de consolidation de la paix et d'analyse de différentes situations sociopolitiques. La directrice générale de la Consolidation de la démocratie et de la Formation civique, Mensah Pierucci Marceline a signifié que cet atelier traduit la mise en œuvre de la stratégie nationale de consolidation de la démocratie et de la paix pour le développement au Togo qui fait partie du programme d'actions prioritaires du gouvernement validé le 16 mai 2008. Elle a affirmé la volonté du gouvernement de respecter les engagements souscrits dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en ce qui concerne le renforcement de la gouvernance politique et institutionnelle.

M.A./ATOP

Musique

Des chansons inédites ont été volées chez Amy Winehouse

Plusieurs affaires personnelles d'Amy Winehouse ont été volées à son domicile dont des chansons inédites. Son père, Mitch Winehouse, est fou de rage et espère retrouver le coupable.

Amy Winehouse est décédée le 23 juillet dernier. Alors qu'une vingtaine de personnes ont eu accès à son domicile à Londres après sa mort, son père, Mitch Winehouse vient de découvrir que plusieurs affaires personnelles de la chanteuse ont disparu, révèle The Sun. La famille, les amis proches, les gardes du corps et les policiers sont les seuls à s'être rendus au domicile de la jeune femme. L'un d'eux est donc le coupable de ce vol. Ce sont des chansons inédites, un livre avec des paroles, une guitare et des lettres qui ont été dérobés.

"La famille est sous le choc et écoeuvrée que quelqu'un soit tombé

aussi bas", a expliqué un membre de la famille d'Amy Winehouse au Sun. Mitch Winehouse est en colère et espère que le coupable aura



rendu ce qu'il a pris lors de son retour de vacances. Si ce n'est pas le cas, il fera tout ce qu'il peut pour retrouver le coupable, selon cette source. Son père a aussi pour projet de transformer la maison de la chanteuse en un centre de désintoxication gratuit. Elle sera le siège de la fondation qu'il créera au nom de sa fille.

Editorial

LA CRISE MONDIALE ET L'AFRIQUE

(suite de la page 2)

plus des matières premières, secteur traditionnel de l'investissement international: «40% des Africains vivent en zones urbaines. Cela signifie qu'ils ont besoin de logements, d'infrastructures. Ils utilisent du dentifrice, des réfrigérateurs, des appareils ménagers», explique-t-

il. «On a le choix entre les fabriquer en Afrique ou les importer. Dans les deux cas, cela crée de l'activité».

La crise peut en tout cas être une occasion pour l'Afrique d'attirer les investisseurs inquiets en quête d'un continent qui offre encore des perspectives de développement incomparables.

Cinéma

Bilan du festival de film court métrage a Atakpame

Le Cameroun était à la fête au Togo. "La Métaphore du Manioc", court métrage du réalisateur camerounais Lionel Méta a remporté jeudi le 1er prix du Festival du film court métrage francophone d'Atakpamé. Victoire Aby Say de Côte d'Ivoire et Claude Lumet et Gilles Lemounaud du Congo s'adjugent la 2e et 3e place.

14 films étaient en compétition pour le Grand prix

Ce festival est la réplique africaine du Festival de de Vaulx-en-Velin en France.

Le palmarès

1er Grand Prix : La Métaphore du manioc de Lionel Méta - Cameroun, 2010, fiction, 15'

2ème Grand Prix : Mathys de Victoire Aby Say - Côte d'Ivoire, 2010, fiction, 10'

3ème Grand Prix : La Bobine 16 de Anne Claude Lumet et Gilles Lemounaud - Congo, 2010, fiction, 19'

Prix Jeune Public : Danny Boy de Marek Skrobecki - Pologne, 2009, fiction, 8'40

Prix du Public : Sika l'or de Madjé Ayité - Togo, 2010, fiction, 15'

Prix de la Presse : Mathys de Victoire Aby Say - Côte d'Ivoire, 2010, fiction, 10'

Prix du Jury Professionnel : La Métaphore du manioc de Lionel Méta - Cameroun, 2010, fiction, 15'

Prix du Jury Francophone : Anna, Bazil et le Masque Sacré de Joseph Akligo - Togo, 2009, Animation, 20'

Prix du Jury Adulte : Je pourrais être votre grand-mère de Bernard Tanguy - France, 2010, fiction, 19'30

Prix du Jury Jeune : Traverser de Marine Place - France, 2010, fiction, 24'

Prix scolaire : La part féminine du Lycée Charlie Chapelin de Decines - France, 2010, fiction, 10'

Prix Lycée : Les métiers "Boulangier, Chirurgien, Avocat" du Studio Supamonks - France (2010), Animation, 4'

Prix Collège : Le Piano de Raphaël Schultz - France, 2010, fiction, 18'

Prix Enfants : Le Piano de Raphaël Schultz - France, 2010, fiction, 18'

Coup de cœur : Le prix à payer de Maxime Tchincoun, Bénin - Bénin, 2010, fiction, 13'

Repères

53 sages-femmes sur le marché du travail

Une cérémonie de remise de diplômes de fin d'études à 53 élèves sages femmes s'est déroulée le jeudi 4 août à Lomé, au terme de 3 ans de cursus à l'Ecole Nationale de Formation des Sages Femmes (ENSF).

Au cours de la cérémonie, les lauréates ont juré de remplir fidèlement leur mission, celle d'aider à donner la vie. C'était en présence des ministres de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Solitoki Ezzo, de la Santé Charles Kondi Agba, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, El Hadj Bouraïma-Diabacté ainsi que des formateurs. Outre des diplômes remis aux lauréates, les 5 meilleures de la promotion ont été primées. Le ministre de la santé, a félicité les récipiendaires pour leur courage au cours de la formation. Il les a par ailleurs conviées à faire valoir les enseignements reçus par la qualité de leurs prestations. Le directeur de l'ENSF, Bahoura Balaka, a précisé que le diplôme d'Etat de sage femme se décline maintenant en licence professionnelle en soins obstétricaux et la profession évoluera désormais vers un master puis un doctorat. A l'endroit des élèves sages femmes, M. Bahoura leur a conseillé la prudence car, selon lui, à chaque acte posé, elles peuvent donner soit la vie, soit la mort à au moins deux êtres humains.

M.A./ATOP



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de Maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

Mardi 09 Août 2011

08h 00 à 15h 00 : DTG, Super marchés le Champion et Marox.

Mercredi 10 Août 2011

08h 30 à 16h 00 : Dabarakondji, CEG Dabarakondji, Colas, Nétadi et Hôtel Bijou.

Vendredi 12 Août 2011

08h 30 à 16h 00 : Baguida, Gaglo Kpota, Séklé Kopé, Afanou Kopé, CEG Baguida et Togo Télécom Séklé Kopé.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GENERALE

Adoption de la nouvelle Politique d'Hygiène et d'Assainissement du Togo

L'Autorité se décide à corriger les défaillances

Sylvestre D.

En février 2008, L'UNION faisait un zoom sur le service national d'hygiène pour y ressortir une architecture institutionnelle bâclée : inexistant dans l'organigramme officiel du ministère de la Santé, bien qu'étant lié à la Division d'hygiène et d'assainissement du même ministère, il était oublié et ne bénéficiait même pas de budget. Contrairement à l'époque coloniale où le Service disposait de tous les moyens pour contrôler la salubrité de la ville et aidait à la maîtrise des épidémies. Paradoxe ! Surtout avec la difficile collaboration intersectorielle. Ça se cognait entre la Direction des services techniques de la Commune de Lomé, l'ancien ministère de la Ville, le ministère de l'Eau et celui de l'Environnement. Les attributions du Service étaient mal définies. Nouvelle bizarrerie ! Enfin, le Service est mis à l'écart. A l'époque, l'enquête avait valu de vives remontrances à la source de l'information. Mais aujourd'hui, l'Autorité en prend pleinement conscience. « Le secteur de l'hygiène et de l'assainissement n'a pas su répondre efficacement à cause du manque de précision dans la définition des domaines d'intervention des différents départements ministériels et de l'inexistence d'un mécanisme de coordination adéquat des interventions », précise la présentation conjointe des ministres de la Santé, de l'Eau et Assainissement, de l'Environnement et de l'Urbanisme lors du conseil des ministres du 3 août. Et le communiqué final d'ajouter que « le document définit le cadre de référence pour



Une image courante à Lomé: un enfant qui se soulage en plein air

l'élaboration, l'exécution et la suivi-évaluation des programmes et projets en matière d'hygiène et d'assainissement ». Il sera adopté lors d'un nouveau conseil avec l'étude de projets concrets sur le plan de l'assainissement et de l'hygiène, notamment pour la ville de Lomé. Encore qu'on en arrive à une participation civique et patriotique de chacun dans son cadre de vie quotidien, en maintenant la propreté et l'hygiène individuellement et collectivement.

Conséquence de cette double défaillance de l'Exécutif et de la population : entre 1998 et 2006, le taux d'accès aux ouvrages améliorés d'évacuation des excréta est passé de 37,2% à 31,2%, avec un déséquilibre entre le milieu urbain et le milieu rural (66,6% contre 10%). Dans le domaine de la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides urbains, le tableau est le même. La précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement affecte négativement l'état de santé des populations, en particulier les enfants. Les maladies les plus courantes en relation avec l'eau,

l'hygiène et l'assainissement sont les dysenteries, la fièvre typhoïde, les gastroentérites, les vers intestinaux. Pour le choléra, les épidémies de 1998, 2001 et 2008 ont touché respectivement 3.669 personnes dont 239 décès, 2.740 personnes dont 135 décès et 399 personnes dont 3 décès. Plus de 14% de la mortalité infanto-juvénile en 2008 sont dus aux maladies diarrhéiques. Vis-à-vis de l'environnement, la conséquence en est les pollutions, l'érosion et l'insalubrité généralisée.

Et le Togo se décide à entrer dans le cercle des pays qui se dotent d'une Politique nationale. Validé en novembre 2009, à la suite d'un processus participatif, et sur le point d'être adopté par le Gouvernement, le document a le mérite de régler les défaillances institutionnelles du passé. Son premier chapitre organise quatre sous-secteurs avec identification des institutions responsables : (i) l'assainissement autonome des eaux usées et excréta en milieu rural et en milieu urbain, et l'hygiène dans les établissements humains et les milieux connexes ainsi que dans les établissements

de santé sont des prérogatives du ministère de la Santé ; (ii) l'assainissement collectif des eaux usées et des excréta en milieu urbain et l'assainissement pluvial sont de la responsabilité du ministère de l'Eau ; (iii) la gestion des déchets solides urbains est sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat ; (iv) l'assainissement dans les établissements classés autres que les établissements de santé est géré par le ministère de l'Environnement. Le chapitre 3 traite des orientations pour l'harmonisation des textes, la clarification institutionnelle du secteur, le renforcement des capacités des collectivités territoriales et le partenariat public-privé-société civile. Et le chapitre 4 identifie les principaux acteurs et leurs attributions dans la mise en œuvre de la Politique nationale d'hygiène et assainissement.

Il faut rappeler qu'en début d'année, le Gouvernement adoptait le décret d'application de la loi n°2010-006 du 15 juin 2010 portant organisation des services publics, en créant la Société de patrimoine eau et assainissement en milieu urbain (SP-EAU) avec pour objet d'assurer la gestion et le développement du patrimoine de l'Etat dans le sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques en milieu urbain. La société nationale du patrimoine de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées en milieu urbain aura donc la mission exclusive d'appliquer la Politique nationale de l'eau potable et de l'assainissement collectif des eaux usées domestiques.

VERBATIM Par Eric J.

Un procès équitable

L'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat continue de meubler l'actualité dans notre petit lopin de terre. Ce qu'il convient d'appeler désormais « l'affaire de l'ère démocratique au Togo » va bientôt connaître son dénouement dans les mois à venir. En tout cas, c'est l'essentiel de l'information dont dispose aujourd'hui la presse. Certains ont avancé la date du 15 août pour l'ouverture du procès et d'autres carrément la fin du mois d'août. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit bien d'un procès qui va s'ouvrir pour situer l'opinion sur une affaire complexe qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. Et qui, surtout, divisait l'opinion.

En réalité, l'arrestation de Kpatcha Gnassingbé, le présumé cerveau de l'attentat contre le Président de la République, Faure Gnassingbé, a été très difficile à accepter aux Togolais. Le fait est que, l'homme fut, à l'arrivée de son grand frère à la tête du pays, un pilier essentiel du pouvoir avec son rang de ministre de la Défense. De plus, il était député à l'Assemblée nationale au déclenchement de cette affaire de coup d'Etat. Pour le commun des Togolais, Kpatcha Gnassingbé est trop proche de son frère pour vouloir porter atteinte à son intégrité physique.

Le doute a été accentué dans l'opinion par la sortie des avocats commis par la femme de l'honorable député. A ce sujet, ils avaient annoncé que le dossier était vide et que l'autorité n'avait pas de raison suffisante de garder l'accusé et ses codétenus. Quelques jours plus tard, la partie civile était revenue à la charge pour confirmer la thèse d'une tentative de coup d'Etat orchestrée par le groupe de M. Kpatcha. Et pourtant, cela n'a pas totalement enlevé l'incertitude qui planait. Il faut ajouter aussi la campagne médiatique très dirigée pour réclamer la libération de tous les accusés.

Quelques mois plus tard, la presse a décelé l'extradition à Lomé d'un proche du député depuis la capitale ivoirienne, Abidjan, également accusé d'être impliqué dans cette affaire. En ce moment, de vraies questions sur la véracité du putsch ont commencé par être posées.

Un autre fait marquant a été sans nul doute, la mise aux arrêts du général à la retraite Assani Tidjani. En ce moment, même si cela a duré, deux ans passés, l'opinion a compris qu'il ne s'agit plus d'un règlement de compte comme il avait été annoncé. Mais d'une affaire qu'il faut prendre au sérieux.

Evidemment, deux ans après l'arrestation de l'honorable député, le procureur de la République a annoncé le 29 juillet dernier que le magistrat instructeur a définitivement clôturé le dossier. Et que le juge d'instruction a invité, par conséquent, les avocats des parties à prendre connaissance du dossier.

C'est ainsi que, après avoir répondu à l'appel du procureur, Me Zeus Ajavon a révélé à la presse qu'il existerait des rebondissements dans le dossier. Il parlait de « prétendus aveux » de ses clients versés dans le dossier par la partie civile.

Il est évident aujourd'hui qu'au vu de l'évolution des événements, que le dossier Kpatcha n'est pas du tout vide. D'ailleurs, il est évoqué un dossier lourd de plus de 1000 pages. N'empêche ! Mais à présent que tout le monde est convaincu que quelque chose se passe, la tendance est de souhaiter un procès équitable pour M. Kpatcha et ses co-accusés.

Lancement de l'ANGE et des activités du PNADE

Tirer leçon des échecs des politiques environnementales du passé

Au Togo, ce ne sont pas les instruments qui ont manqué dans la gestion environnementale depuis l'adoption en décembre 1998 de la Politique nationale de l'environnement : Plan national d'action pour l'environnement assorti d'un Programme national de gestion de l'environnement et, récemment, le Programme national d'investissements pour l'environnement et les ressources naturelles au Togo, le Programme d'action nationale de lutte contre la désertification, le Cadre national de biosécurité, la Stratégie nationale de mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur la lutte contre les changements climatiques, la Stratégie de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, etc. Mis à part les ratifications. Mais, quotidiennement,

tout met au grand jour la tendance à l'accentuation de la dégradation de l'environnement, motif pris de la faiblesse des ressources allouées aux actions, l'insuffisance des capacités aux plans systémique, institutionnel, individuel et technique, la non-intégration des dispositions pertinentes dans les plans sectoriels et surtout la non-appropriation par les communautés locales. Le Togo est l'un des pays à ériger un ministère de l'Environnement en 1987.

Aujourd'hui, comme dans les autres pays, l'Exécutif veut croire à l'Agence nationale de gestion de l'environnement (ANGE) pour la visibilité de sa propre politique environnementale, et appuyer l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques et stratégies et apporter

un appui technique aux organisations de la société civile. Bref, combler les manquements et faciliter le passage des politiques aux actions. La volonté politique est donc affirmée au niveau du Gouvernement. Encore qu'il faudra accompagner l'Agence pour qu'elle ne suive pas les cas d'échec de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Congo, etc. Mais la réussite du Bénin, du Madagascar. Selon l'expérience, il faut démarrer obligatoirement un projet ou programme de renforcement de capacités dès le lancement de l'ANGE, ce 9 août à Lomé. Et, comme d'habitude sous les tropiques, l'engagement suivi du geste salvateur des partenaires techniques et financiers sera plus

(suite de la page 4)

Nécessité de ratifier la Convention sur le travail maritime

Bientôt un traitement équitable pour les 350 marins togolais sur les navires étrangers

C'est ce à quoi veut aboutir le pouvoir de Lomé en affichant son désir de ratifier la Convention de Genève sur le travail maritime, en vigueur depuis 2006. Laquelle Convention traite équitablement les marins tout au long de leur carrière, qu'ils soient étrangers ou non sur les navires et quel que soit leur pavillon. Alors même qu'il a pris une part active dans son élaboration, puis son adoption, le pays n'est aujourd'hui lié que par la Convention STCW de 1978, ratifiée en 1989, qui ne prend pas en compte tous les aspects liés à l'emploi des marins. Les 350 marins togolais, régulièrement embarqués aujourd'hui à bord des navires étrangers, peuvent déjà dire « ouf, enfin ! »

Jusqu'à-là, les marins togolais sont trichés par faute de non-



Ninsao Gnofam, Ministre des Transports

jouissance des avantages de la Convention de 2006. Bien qu'ils soient souvent sollicités pour des navires appartenant à des sociétés étrangères, de par la qualité reconnue de leurs prestations. En fait, ils sont les chômeurs de la Société togolaise de la navigation maritime (SOTONAM), liquidée en

1997 et qui n'a pas eu de reprendre privé. Certains de ces marins, formés aux frais de l'Etat dans les meilleures académies (Abidjan, Accra et Alger), n'ont pu reprendre leur job au Port autonome de Lomé, ni à la Direction des affaires maritimes.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

Des prêts de 7,3 milliards Cfa de banques togolaises début août

Jean Afolabi

Dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 27 juillet au 2 août 2011, les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré des prêts de 7,300 milliards de francs Cfa, sur un total de 67,044 milliards, et des emprunts d'un montant de 2,500 milliards, sur 67,044 milliards de francs sur l'ensemble de l'Umoa. Les prêts sont à une semaine (4,000 milliards de francs), à un mois (0,800 milliard) et à deux mois, soit 2,500 milliards de francs, assortis d'un taux

moyen pondéré, d'un taux minimum et d'un taux maximum unique de 5,75%. Les prêts à une semaine sont flanqués de 3,55%, de 3,00% et de 5,50% respectivement, tandis que ceux à un mois sont à 3,92%, 3,25% et 5,50. Les emprunts sont uniquement à douze mois, avec des taux moyen pondéré, minimum et maximum unique de 5,75%.

Avant le Togo, les banques ivoiriennes ont enregistré des prêts de 33,290 milliards de francs, contre 10,004 milliards de francs d'emprunts. Elles sont suivies par celles du Burkina Faso avec 10,254 milliards de francs de prêts, et 10,500 milliards de francs d'emprunts. Les prêts sont à une

semaine (9,751 milliards) et deux semaines, alors que les emprunts sont à deux semaines (4,500 milliards de francs) et à un mois. Les banques maliennes et béninoises ont enregistré plus d'emprunts, 14,000 milliards de francs, contre 6,000 milliards de francs de prêts pour les premières et 4,000 milliards de francs pour les secondes.

La Guinée-Bissau n'a enregistré aucune opération. Le Sénégal a enregistré des prêts de 5,500 milliards de francs, à deux semaines et à un mois. Tandis que le Niger a enregistré seulement 0,700 milliard de francs de prêts, à une semaine, et des emprunts de 2,000 milliards de francs, à un mois.

Au Ghana

L'inflation tombe à une baisse record depuis 19 ans

L'inflation au Ghana a connu une baisse marginale une fois de plus en juillet à 8,39 % contre les 8,59 % enregistrés le mois précédent, a annoncé mercredi l'Office de statistiques du Ghana (GSS) à Accra cité par Chine Nouvelle. Le chiffre mensuel a également enregistré une nouvelle baisse marginale de 1.28 % de juin à 0,63 % en juillet, a assuré la statisticienne gouvernementale Grace Bediako lors d'une conférence de presse. La baisse, qui représente le plus bas niveau depuis 19 ans

depuis juin 1992, quand une inflation de 8,37 % a été enregistrée, faisait suite à une conséquence de la baisse continue de l'inflation alimentaire et la stabilisation de l'inflation non alimentaire.

"La pression à la baisse sur l'inflation peut être attribuée plus à la nourriture et au groupe de boissons non-alcoolisées, tandis que l'inflation dans le groupe non-alimentaire est restée relativement stable entre 11,22 et 11,44 %", a déclaré Mme Bediako aux médias. Alors que le

groupe alimentaire, avec un poids de 44,91 % dans le panier de l'inflation, a connu une hausse de 3,25 %, le groupe des non-alimentaires, pesant au total 55,09 % dans le panier d'inflation, ont montré une augmentation de 11,76 %. Le taux d'inflation est tombé en permanence pendant 18 mois à partir de 20,74 % en décembre 2010, et est demeuré relativement stable depuis juillet 2010, avec des taux tournant autour d'1 point de pourcentage, entre 8,39 et 9,46 %.

Côte d'Ivoire

Le 3ème pont d'Abidjan débute en septembre

Les travaux de construction du 3ème pont d'Abidjan, dans la capitale ivoirienne, débutent en septembre. C'est l'assurance donnée la semaine dernière par les ministres Charles Diby Koffi de l'Economie et des finances, et Achi Patrick des Infrastructures économiques ainsi que des partenaires privés. Pour un coût estimé à environ 149 milliards de francs Cfa, les travaux

démarreront dans un mois. A en croire, Charles Diby Koffi, une bonne partie de la quote-part de l'Etat ivoirien, à savoir 42 milliards de francs (sur un ensemble de 50 milliards de francs) a déjà été mobilisée et est disponible. Le reste du montant devra provenir des bailleurs de fonds. La durée des travaux est prévue pour s'étendre sur une période de 24 mois. Ce 3ème pont d'une longueur de 1500

m, entre la Riviera et Marcory, sera, selon les bailleurs de fonds, un pont à péage qui sera exploité par la Société de construction du pont Riviera Marcory (Socoprim) pendant 30 ans, avant d'être cédé à l'Etat de Côte d'Ivoire. Les automobilistes et les passants s'acquitteront d'une somme de 700 francs pour avoir accès à cette infrastructure routière.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Composition du lait de femme

« *Breast is best* » (le sein est le meilleur) : l'accord est unanime quant à la supériorité du lait maternel. Plus les connaissances se développent et plus le lait de femme apparaît comme le mieux adapté aux besoins du nourrisson. La composition du lait mature est atteinte très rapidement, 4 à 5 jours après le début de l'allaitement.

Protéines et substances azotées

La teneur en protéines du lait de femme, comprise entre 8 et 12 g/L, est nettement inférieure à celle des autres mammifères. Néanmoins, elle est parfaitement adaptée aux besoins du nourrisson en raison d'une excellente absorption et d'une parfaite adéquation du profil de ses acides aminés. Les protéines du lait de femme sont aussi très spécifiques ; même les caséines, qui ne représentent que 40 % des protéines (contre 80 % dans le lait de vache) sont différentes. Les caséines du lait de femme forment des micelles

beaucoup plus petites que celles du lait de vache. Il s'agit surtout de la caséine – dont l'hydrolyse conduit à des peptides (caséomorphines) à propriétés opioïdes et de la caséine – hautement glycosylée, dont la fraction C terminale a des effets bifidogènes. Enfin, un pourcentage élevé de protéines (60 %) ne précipite pas avec les caséines ; elles sont dites « protéines solubles ». Ce pourcentage élevé de protéines solubles et les micelles de caséine de petite taille expliquent la coagulation plus fine du lait de femme dans l'estomac du nourrisson, contribuant à une vidange gastrique plus rapide.

Parmi ces protéines solubles, certaines ont un rôle fonctionnel essentiel comme les immunoglobulines, en particulier les IgA de type sécrétoire (IgAs) (0,5 à 1 g/L), les lactoferrines, le lysozyme, la bêta-défensine 1, des enzymes (en particulier une lipase), des facteurs de croissance comme l'*Insuline-like Growth Factor* (IGF1), le *Transforming Growth Factor* (TGF), les facteurs de croissance leucocytaire (G-CSF) et l'*Epidermal Growth Factor* (EGF), qui a une action trophique sur les muqueuses gastrique et intestinale.

(à suivre)

Projet de réaménagement de la zone de Lomé 2

Plus de 2 000 milliards Cfa pour des concessions de type Tata Tamberma

* Le cabinet lauréat DEROU & PARTNERS veut apporter son concours au projet.

Dans l'optique de faire de Lomé une capitale attractive et compétitive, la zone de Lomé 2 va être soumise à un réaménagement des plus originaux. L'œuvre du cabinet DEROU & PARTNERS, inspirée des concessions de l'habitat des Tata Tamberma – culture batamariba du nord du Togo – a raflé la majorité – 72,40% – des critères de sélection prévus dans les termes de référence d'un concours et déclaré projet lauréat pour l'aménagement du site de Lomé 2.

Le réaménagement de ce site fait partie des préoccupations des autorités togolaises. Aussi, conformément à sa lettre de mission 2010, le ministère de l'Urbanisme et de l'habitat a-t-il lancé, le 15 décembre dernier, un concours national en vue de recueillir des propositions fonctionnelles sur le site de Lomé 2. « Le projet retenu, s'il arrive à être réalisé devra permettre à Lomé de jouer pleinement son rôle de capitale rayonnante, attractive et compétitive sur les plans sous régional, panafricain et international », a déclaré le ministre de l'Urbanisme et de l'habitat, Clément Komlan Nunyabu.

Le projet, d'après la présentation du ministre Nunyabu au conseil des

ministres mercredi, comporte sept phases. La Primature et une série d'immeubles ministériels et autres constitueront le Pôle administratif. Une dizaine de complexes résidentiels de haut standing réservés aux hôtes de marque sont rassemblés dans le Pôle de résidence des hôtes de marques. Le grand stade de Kégué sera associé à un palais des sports, un village olympique, un complexe de médecine du sport, ou encore à un centre international de grandes conférences et un musée dans le Pôle de grands équipements. La classe, c'est une autre série d'immeubles d'affaires de 15 niveaux, qui intègre les immeubles existants déjà sur ce front.

Idem pour le Pôle commercial qui comporte une série d'immeubles commerciaux de 15 niveaux également, un hôtel d'affaires (3 étoiles), un hypermarché, etc. Pour les particuliers, il est prévu 800 villas individuelles, 40 immeubles d'appartements de 5 niveaux ainsi que des équipements de proximité et une vingtaine de représentation diplomatiques dans le Pôle résidentiel moyen et haut standing. Le Pôle résidentiel et diplomatique, enfin, comporte une vingtaine de représentations diplomatiques bâties sur des parcelles de un

hectare.

Il s'agit, d'après le ministre de l'Urbanisme, de protéger les acquis, d'apporter des innovations, de protéger l'environnement, de rentabiliser les services et les infrastructures, de rendre la ville plus compétitive sur les marchés internationaux, de témoigner de la culture d'un peuple, d'une nation toute entière. Coût global du projet, 2 100 milliards de francs Cfa. Une première partie, soit 70 milliards de francs, sera consacrée à l'aménagement des îlots, de la voirie, des réseaux d'eau, de téléphone, d'Internet, des réseaux d'assainissement, etc. On y inclut également les monuments, l'éclairage public, les systèmes et dispositifs de collecte d'ordures. Le plus coriace reste l'investissement des 2 030 milliards de francs restants. Il impliquera l'Etat, le secteur privé et les organismes internationaux, suivant un cahier des charges validé par l'Autorité.

Pendant qu'on y est, il faudrait prévoir une structure, ou agence d'aménagement de Lomé 2. Pour ne pas s'arrêter en si bon chemin, le cabinet lauréat et concepteur du projet se propose d'apporter son expertise à travers son réseau de partenaire en vue de la concrétisation dudit projet.

Lancement de l'ANGE et des activités du PNADE

Tirer leçon des échecs des politiques environnementales du passé

(suite de la page 3)

que nécessaire, suivant la Déclaration de Paris préconisant l'alignement et l'harmonisation de leur intervention. De quoi éviter la bousculade qui fait aussi foirer les projets tropicaux.

Pour le reste, c'est une tendance actuelle à la mise en place d'une Agence de gestion de l'environnement. Pour cause, le fait que le développement dans les pays du Sud reste fortement tributaire de l'état de l'environnement, le caractère transsectoriel de l'environnement alors que la plupart des ministères opèrent de façon sectorielle, la méfiance et la réticence des partenaires de mettre leurs ressources à la disposition de l'administration centrale par faute de mécanisme de contrôle et de suivi-évaluation efficace, la nécessité pour le secteur de l'environnement de s'ouvrir aux autres secteurs en leur apportant son appui pour la promotion du développement durable, le besoin de réduire le coût des études environnementales préalables au financement des projets de développement. Au Togo, la nouvelle ANGE devra intervenir à trois niveaux : (i) en tant qu'instrument d'action de l'Exécutif en matière de



Koffi Efanam Adadji, D.G. de l'ANGE

politique environnementale ; (ii) jouer un rôle pivot dans la promotion du développement durable dans les collectivités territoriales ; (iii) et servir de centre de ressources et de renforcement des capacités à la société civile, aux communautés, aux entreprises, etc.

L'officialisation de l'ANGE a été couplée du lancement des activités du Programme national d'actions décentralisées de gestion de l'environnement (PNADE). L'ANGE est créée par la loi du 30 mai 2008 portant loi-cadre sur l'environnement et organisée par un décret du 22

avril 2009. Le PNADE, lui, s'inscrit dans les six sous-programmes du Programme national d'investissements pour l'environnement et les ressources naturelles (PNIERN). Il bénéficie d'un financement de 5 millions d'euros sur le 10^{ème} FED et couvrira les cinq régions du pays à travers, dans sa 1^{ère} phase d'exécution, les préfectures de Kpendjal, Oti, Kéran, Tchamba, Kloto, Danyi, Kpélé, Haho, Zio et Yoto.

Courant mars 2011, un décret signé par Faure Gnassingbé fait de l'audit environnemental une obligation des entreprises, établissements et projets, de surcroît tenus d'y recourir tous les deux ans et à la cessation. Le constat étant que la plupart des sociétés industrielles installées au Togo n'ont pas réalisé les études d'impact sur l'environnement avant leurs installations. Il urge de réaliser un audit environnemental en vue d'obtenir un certificat de régularisation environnementale. Pour celles qui l'ont fait, des audits environnementaux périodiques permettront de contrôler leur gestion environnementale. Le non respect peut entraîner la fermeture de l'entreprise ou du projet, dit-on.

Lutte contre l'érosion côtière au Togo

Cinq barrières en roche à planter dans la mer à Gounou-Kopé

Contre l'avancée de la mer, la lutte est désormais une épreuve quotidienne pour sauver les côtes togolaises de l'érosion qu'elle y occasionne. En la matière, le Togo est fortement appuyé par l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) – commune à huit pays de la sous région ouest africaine qui ont en partage le Franc CFA. En marge de sa réunion extraordinaire au sommet, du 31 mai dernier à Lomé, l'Union a de nouveau accordé au Togo 2,14 milliards de francs Cfa destinés à la réalisation d'ouvrages de stabilisation du littoral entre Aného et Gounoukopé, dans le secteur du poste de péage. Le geste faisait suite à une demande des autorités togolaises dont la majeure partie des 50 km de la façade maritime du pays est soumise à une forte érosion.

Lundi, l'Agence d'exécution des travaux urbains, branche Togo (Agetur-Togo), désignée dans ce projet comme maître d'ouvrage délégué, a transporté un nombre de journalistes sur les lieux pour vivre la réalité. A l'occasion, elle lançait le même jour un avis d'appel d'offres international à l'endroit des entreprises désireuses d'y soumissionner et d'apporter au Togo leur expérience en la matière. Il s'agira, d'après le directeur technique de l'Agetur-Togo, Victor Anani Djogbessi, de dresser dans la mer, jusqu'à une distance de 90 mètres de la côte de Gounou-Kopé, cinq nouvelles barrières en roche

espacées de 350 mètres. Leur mission sera de briser l'élan des vagues qui viennent régulièrement se heurter contre la côte, en y grappillant à chaque fois quelques centimètres.

La compétition est donc ouverte jusqu'au 21 septembre 2011. Pour le sérieux de la chose, l'Agetur met des garde-fous. Sur le plan technique, l'évaluation de l'offre doit rapporter un minimum de 70 points sur 100 au soumissionnaire. Celui-ci doit en plus justifier de la capacité de mise à disposition du chantier, des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux. Côté financier, les



Photo: L'Union

Alaoui Momoza, D.G. d'AGETUR-TOGO

compétiteurs sont tenus de justifier d'un chiffre d'affaires moyen toutes taxes comprises au cours des cinq dernières années en matière de

travaux similaires supérieur ou équivalent à une fois le montant toutes taxes comprises de son offre. Il ne s'agit guère de jouer au moins

disant pour remplir ce critère. A l'Agetur, cela n'emballer personne. Enfin, il importe de disposer de liquidités et/ou des facilités de crédit bancaire couvrant un montant de 600 millions de francs Cfa. On précise qu'il s'agit bien d'un appel d'offres international qui repose sur la compétence. «La marge de préférence au bénéfice des entreprises ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas», prévient l'Agetur-Togo. L'adjudicataire disposera de 9 mois, à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage des travaux, pour exécuter le projet.

Le ministre de l'Environnement, Kossivi Ayikoé, avait indiqué, à l'annonce du financement par l'Uemoa, que la réalisation de ces ouvrages devrait protéger les populations côtières de la ville d'Aného menacée par la montée des eaux. En dehors de Gounou-Kopé, des épis sont prévus à Aného, Porto Seguro, Tropicana, à Agbavi... «Nous avons déposé des dossiers au Fonds japonais et au Fonds allemand pour réaliser entre 15 et 30 épis. Si cela est fait, on aura sauvé provisoirement les côtes togolaises», rassure-t-on au ministère de l'Environnement.

Dans trois semaines

ENCOTRA livre la berge de l'embouchure du Lac Togo

A l'entreprise ENCOTRA, on est formels : les travaux de réfection de la berge ouest de l'embouchure du Lac Togo seront achevés et livrés fin août. Au niveau actuel, ils sont à 97% de l'état d'avancement, a estimé l'Agence d'exécution des travaux urbains (Agetur). Sur un financement d'un montant de 635,749 millions de francs Cfa de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) – qui a fait sien la lutte contre l'érosion côtière dans les pays membres –, ENCOTRA, une entreprise locale, devait protéger la berge, de plus en érodée par le Lac Togo et la mer, par un revêtement au moyen d'un enrochement de protection. D'autant

que cette bande de terre, dite quartier Apounoukpa, à Aného, à environ 50 km à l'est de Lomé, était sur le point d'être envahie et par le lac et par la mer.

Une visite des lieux, lundi sous la conduite de Agetur, maître d'ouvrage délégué, a permis à la presse de découvrir un cadre nouveau. Au début de l'année, expliquait Bernard Yéwélou, chef chantier à ENCOTRA, il n'y avait que quelque deux mètres qui séparaient le lac et les maisons de Apounoukpa. Les travaux, lancés en février dernier, ont permis de récupérer, au détriment du lac, dix mètres de rue pavée et 1,5 mètre de trottoirs. Le tout sur une longueur de

330 mètres. Au lieu de carreaux en bétons, des roches ont été posées dans le fond de l'eau jusqu'au niveau de la terre ferme pour servir de berges dans le but de freiner les effets du lac qui coule vers la mer.

En se rendant sur le chantier, les premiers responsables d'Agetur et les membres du conseil d'administration ont voulu s'assurer, avant l'échéance du délai des 7 mois, que l'entreprise a respecté son cahier des charges. Reste des travaux complémentaires à achever, notamment la construction de trois marches qui descendent dans l'eau du lac et la pose de 140 potelets de protection sur une distance de 312 mètres.

Sur toute la ligne, ENCOTRA a suscité tout le bien qu'on peut penser d'elle. Sur la rue 37 TKA, sous les murs de la société Mèches Amina, à la pointe de la piste d'envol de l'aéroport international de Lomé, les travaux sont également à terme, sinon à 98%, selon Agetur. Sur un financement de la Banque mondiale (735,961 millions de francs), l'entreprise devait construire deux chaussées de 9m de large chacune (en deux voies) revêtues en béton bitumineux de 5cm d'épaisseur. La distance à couvrir avoisine les 300 m, entre la route de l'aéroport et le rond-point de Bè-Kpota sur le boulevard de l'Ot. Mais la largeur de

la voie avoisinait les 20 mètres, d'où la nécessité de gagner de l'espace en construisant un ouvrage d'art – un pont – de 18m de long pour enjamber le canal de réception des eaux pluviales. Ce qui a été réalisé sur le délai de 7 mois convenus.

Sur le chantier, lundi, quelques ouvriers s'affairaient encore autour d'un mur de protection de la berge du canal. Comme on s'y attendait, les quatre nouvelles voies permettent à présent de faciliter la jonction entre Bè-Kpota, Adakpamé et le port, à l'est de l'aéroport et le secteur-nord de la ville de Lomé.

FOOTBALL/ MATCH AMICAL/ NIGER 3 -TOGO 3

Un match nul et beaucoup de regrets

Face aux Menas du Niger, mercredi, dans le cadre de la journée FIFA, les Eperviers étaient à deux doigts d'une victoire à l'extérieur qui les fuyait depuis 2007. Mais un coup assassin de Kaminou va remettre les deux équipes à égalité 3-3. Les Eperviers le regrettent encore.



Gilles Vevey

Les Nigériens peuvent jubiler. Ils étaient passés tout près d'une défaite sur leurs propres installations. Opposés aux Eperviers dans le cadre d'un match amical, comptant pour la journée FIFA, les Menas n'avaient pas prévu une telle résistance de la part d'une équipe éliminée de la course à la qualification de la Coupe d'Afrique des Nations 2012 et qui n'a que seul objectif de se reconstruire pour les échéances à venir.

Mais sur le terrain, les Togolais n'ont pas tardé à bousculer leurs adversai-

res, en inscrivant le premier but de la partie dès la deuxième minute. Amewou Komlan, sur un coup franc tendu des 25 mètres fait trembler les filets. Le même joueur permet à Kondo Arimiyaou de mettre un deuxième but à la 43e. Mais dans l'euphorie, les Eperviers allaient occasionner un penalty sur une sortie dangereuse du goal Mawugbé Atsu. Maazou se charge de réduire le score sans peine à la 45e.

De retour des vestiaires, les Nigériens accentuent la pression. Mais à force de courir derrière l'égalisation, ils se font prendre en contre par

Backer Aloénouvo à la 60e. Et, pendant qu'on voyait les Togolais décrocher une victoire, ils commençaient par accuser le coup de la fatigue.

Une situation qui profite de nouveau à Maazou qui s'en va battre Mawugbé Atsu. A 3-2, il fallait désormais conserver l'avantage. Les changements opérés par le coach Tchaniélé Tchakala l'étaient à ce sujet. Mais ils n'ont pas pu empêcher Kaminou de rétablir la parité à dix minutes de la fin.

Les Eperviers attendront encore pour un moment avant de décrocher leur première victoire à l'extérieur depuis 2007.

Beach volley/Divine Fiaty :

"Aller jusqu'au bout pour arracher la qualif"

Le Directeur technique national de la Fédération Togolaise de Volleyball, Divine Fiaty a indiqué, la semaine dernière, que l'objectif du Togo en allant à Accra où se tient du 14 au 19 août prochain, la phase zonale qualificative de la Coupe d'Afrique est de figurer parmi les meilleures équipes pour continuer la compétition.

Alors que les séances d'entraînement de l'équipe togolaise ont commencé depuis mi-juin avec les séances de mise en forme physique, ces séances se sont intensifiées ces der-

nières semaines avec la phase technique de jeu.

"Notre ambition est de faire partie des quatre meilleures équipes pour continuer la compétition. Le Nigeria et le Niger sont des équipes qui montent dans notre zone et nous pensons aller jusqu'au bout pour arracher la qualification", a confié Divine Fiaty.

Les tandems féminins Aminata Soulama - Dédé Babanawo, Agoro Pana - Alice et ceux masculins Assou Anato - Robert Gadi et les frères

Nanwou sont les représentants du Togo à cette compétition.

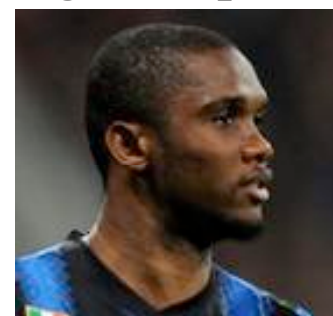
Les joueurs togolais auront à se mesurer à leurs homologues du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Burkina-Faso, du Niger, du Nigeria, de l'Algérie et du pays organisateur de l'événement le Ghana.

La compétition qui est subdivisée en plusieurs circuits permettra aux quatre meilleures d'enchaîner avec d'autres étapes pour une qualification en coupe continentale puis pour les Jeux Olympiques de Londres 2012.

Football/Eto'o au Daguestan pour un contrat-record ?

Le club russe de l'Anzhi Makhachkala, où évolue notamment Roberto Carlos, aurait proposé un pont d'or à l'Inter Milan et à Samuel Eto'o. Le club italien percevrait 30 millions d'euros d'indemnités de transfert, tandis que le joueur se verrait offrir un salaire de 20 millions d'euros par saison. S'il acceptait cette offre, le Camerounais deviendrait le footballeur le mieux payé au monde.

La rumeur prêtant un intérêt de l'Anzhi Makhachkala pour Samuel Eto'o n'est pas aussi improbable qu'elle en a l'air. A en croire les informations de la Gazzetta dello Sport, des représentants du club russe, où évolue déjà Roberto Carlos notamment, vont faire le déplacement à Milan pour négocier le transfert de l'attaquant de l'Inter. Une offre de 30 millions d'euros aurait



ainsi été formulée aux Nerazzurri.

Le joueur se verrait quant à lui proposer un salaire annuel de 20 millions d'euros, ce qui en ferait le joueur le mieux payé au monde. Une proposition qui ne le laisserait pas insensible, surtout qu'il n'aurait pas été convaincu par sa récente entrevue avec Massimo Moratti, le président intériste, concernant la compétitivité du club notamment. Selon le quotidien italien,

l'avenir d'Eto'o devrait être scellé sous 48 heures, qu'il reste à l'Inter Milan ou qu'il décide de répondre favorablement à l'Anzhi.

Rappelons que le club russe a finalisé le week-end dernier le recrutement du joueur de Chelsea, Yuri Zhirkov. Le montant du transfert n'a pas été communiqué, mais est estimé à 15 millions d'euros. Zhirkov, acheté pour près de 20 millions d'euros en 2009 par les Blues au CSKA Moscou, s'est engagé pour les quatre prochaines années avec le club russe, où évolue notamment le Brésilien Roberto Carlos. Zhirkov percevra à l'Anzhi un salaire de 5,5 millions par saison, ce qui fera de lui le joueur le mieux payé de l'histoire du championnat russe... jusqu'au transfert d'Eto'o, si celui-ci se concrétise.



agetur - TOGO

Agence d'Exécution des Travaux Urbain à haute intensité de Main d'Oeuvre

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°005/UEMOA/AGETUR-TOGO/2001

Date: 08 août 2011

Appel d'Offres: N°005/AGETUR-TOGO/2011

Objet de l'Appel d'Offres: Stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé au Togo

Financement: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Nom du Projet: Protection du littoral d'Aného

1. L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son Programme Economique Régional (PER), a décidé d'appuyer la République Togolaise, pour la mise en œuvre de son Programme de lutte contre l'érosion côtière en vue de la protection des infrastructures socio-économiques au profit des populations riveraines.

2. L'UEMOA, en accord avec la République Togolaise, a désigné l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains du Togo (AGETUR-TOGO), comme Maître d'Ouvrage Délégué pour la mise en œuvre de ce projet au TOGO. L'AGETUR-TOGO invite, par le présent Appel d'Offres international, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous pli fermé pour la stabilisation du littoral entre Aného et Goumou Kopé au Togo.

Le délai contractuel est de 9 mois, à compter de la date prescrite par l'ordre de service de démarrage des travaux.

3. Les soumissionnaires intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir des informations complémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'offres international à l'AGETUR-TOGO, sise au 1 337 Boulevard Jean Paul II, Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax. : (228) 22 26 46 53 à Lomé au Togo, à partir du lundi 08 août 2011, les jours ouvrables entre 8 heures et 17 heures TU.

4. Les critères minima de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire sont donnés ci-après, étant entendu que ces critères sont détaillés dans les Instructions aux Soumissionnaires. Ces critères sont :

Sur le plan technique :

- avoir obtenu, après évaluation de l'offre technique, une note technique supérieure ou égale à soixante dix (70) points sur cent (100) ;
- justifier de la capacité de mise à disposition du chantier, des équipements et du personnel essentiels pour l'exécution des travaux.

Sur le plan financier :

- justifier d'un chiffre d'affaires moyen toutes taxes comprises au cours des cinq (5) dernières années (2006 à 2010) en matière de travaux de la nature de ceux envisagés, supérieur ou égal à une fois le montant toutes taxes comprises de son offre ;

- justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit couvrant un montant minimum de six cent millions (600 000 000) de francs CFA.

La marge de préférence au bénéfice des entreprises ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas.

5. Le Dossier d'Appel d'offres international pourra être acheté par les candidats, moyennant paiement d'un montant non remboursable de Trois Cent Mille (300 000) francs CFA, à partir du lundi 08 août 2011. Les modes de paiement seront faits en espèces ou sur virement bancaire au compte N° T0024 01030 006399000158 ouvert aux guichets de la Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie (BTCl), sise au

169, Boulevard du 13 janvier, B.P. : 333 - Lomé - TOGO. Le dossier peut être retiré au service ci-dessus mentionné ou expédié par courrier électronique pour les candidats étrangers.

6. Toutes les offres doivent être déposées dans la salle de réunion de l'AGETUR- TOGO à Lomé, le **mercredi 21 septembre 2011**, à 9 heures TU au plus tard. Aucune soumission ne sera reçue en dehors de cette période. Les dépôts électroniques ne seront pas admis.

7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **mercredi 21 septembre 2011**, à 9 heures TU, dans la salle de réunion de l'AGETUR- TOGO, sise au 1 337 Boulevard Jean Paul II, Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84 - Fax. : (228) 22 26 46 53 – Lomé-TOGO.

8. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission d'un montant de soixante millions (60 000 000) de francs CFA.

9. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

AGETUR-TOGO

1 337 Boulevard Jean Paul II

Tél. : (228) 22 26 14 46 / 22 26 46 84

Fax. : (228) 22 26 46 53

Email : ageturtogo@yahoo.fr

LOME – TOGO

La Direction Générale

La mendicité au Togo

Les enfants de plus en plus exploités

Etonam Sossou

Envoyer les enfants mendier n'est ni une culture ni une religion mais simplement de l'exploitation. Des enfants qui n'ont que la mendicité comme éducation de base fauillent à longueur de journée dans les rues de Lomé. Ils font le tour des quartiers et accostent tout le monde sans exception. Les feux tricolores, les lieux de culte, les gares, les débits de boissons, les marchés... sont leur chasse gardée. Pour ces enfants, mendier est un droit et par conséquent, les personnes sollicitées sont obligées de les satisfaire. Si bien que, lorsque vous n'êtes pas en mesure de donner une suite favorable à leur demande, ils insistent, parfois en larmes. Le phénomène s'est amplifié ces temps-ci, dans ce contexte dit vie chère. Il est même devenu un fléau dont les causes sont culturelles, religieuses et

économiques.

L'aspect culturel et religieux

Dans la plupart des communautés de la population togolaise, l'altruisme naturel a pris un caractère culturel. Ainsi, partager avec autrui est beaucoup plus obligatoire que volontaires. Malgré la révolution dans plusieurs domaines de la vie, des gens continuent de croire que mendier est chose normale. Certains religieux justifient la mendicité par l'effet retour de l'acte de donner. Ainsi, dans certains milieux religieux, on recommande à des citoyens de faire des sacrifices en donnant aux pauvres. Le sacrifice peut faire éviter au donateur un quelconque malheur. À la lumière du Coran une dame aurait échappé à la morsure mortelle d'un serpent, pour avoir fait le sacrifice de galettes à des enfants. Le serpent qui devait mordre la femme en question est morte avant son arrivée sur les



lieux. «Le serpent mort a été retrouvé avec un morceau de galette dans sa gueule», nous a expliqué un musulman, pour justifier la présence de mendiants aux abords des mosquées.

Au nom donc de pratiques culturelles et religieuses, la

mendicité continue d'être pratiquée avec acuité et nonobstant ses conséquences.

La pauvreté, sève nourricière d'un fléau

S.A est une de ses togolaises

qui n'a que la rue pour vivre. Chaque matin, elle se lève très tôt avec ses jumelles de trois ans environ. Direction, la devanture de la mosquée située au cœur du marché d'Agoè Zongo. Elle y reste jusqu'à 8 heures avant de se rendre à la mosquée de Togblé. «C'est parce que je n'ai pas quelqu'un pour m'aider à élever mes enfants que je mendie. Sinon ce n'est pas une obligation pour moi», nous a confié S.A.

Certains mendiants rencontrés devant les mosquées confirment qu'ils y mènent leur vie. De jour comme de nuit ils sont là-bas car ils ne savent plus où aller. Les alentours des mosquées sont transformés en marché circonstanciel. De vieilles dames y vendent des articles divers. Mangues, cauris, couteaux, colas, céréales, fils... «Je vends et je réceptionne les aumônes des

bonnes volontés. Si on me donne un animal, une pintade ou une poule, je le vends pour m'acheter de quoi manger», a dit une des vendeuses à la devanture de la Mosquée d'Adidogomé. Pendant que nous étions en train d'échanger avec la vieille femme en question, un jeune est arrivé sur sa moto. «Vous êtes une vendeuse ou bien vous prenez les aumônes?» «Je fais tout», a-t-elle répondu au jeune qui lui a remis des colas. Avant le départ de ce dernier, un autre est arrivé avec un plat de riz qu'il a remis à un groupe d'enfants qui se sont mis à vider le plat sans se laver les mains. La pauvreté est sans doute à la base, car ce n'est pas évident que ces enfants puissent avoir du riz là où ils résident. Une pauvreté dont le combat justifie l'existence de nombreuses ONG de défense des droits des enfants.

Yoga

Un festival pour la santé jusqu'au 14 août

Une cinquantaine de Yogis participent depuis 10 août, à la résidence des Tropiques à Baguida au Premier Festival International de Kundalini Yoga sur la musique et la santé. Durant quatre jours toutes les activités de la rencontre vont tourner autour du son, du chant et du rythme.

La maîtresse suprême de Kundalini Yoga, Krishna Kaur Kalsa basée aux USA, a aussi fait le déplacement de Lomé. Selon, elle le yoga est l'union de la conscience individuelle et de la conscience infinie. «La pratique du Yoga peut aider à traiter l'anxiété

et certaines maladies dont celles du nerf» a précisé Mme Krishna Kaur Kalsa.

Plusieurs autres activités sont au programme de ce Festival notamment les ateliers, des méditations en groupe, des cours de Yoga, dirigés par d'éminents professeurs.

«Cette rencontre peut ouvrir la porte aux participants sur de nouvelles connaissances plus étendues sur Kundalini Yoga dans notre environnement. Il permettra aussi de faire découvrir l'Afrique et le Togo aux maîtres Yoga», a affirmé Mme Conchita Taurel,

présidente du comité d'organisation.

Le Yoga le plus pratiqué est le Kundalini yoga qui est arrivé au Togo dans les années 80 par Siri Gyan, un élève Yogi Bhajan, grand maître spirituel indien du Kundalini yoga. Professeur de philosophie, il mène des recherches sur la culture togolaise et la forêt sacrée et il enseigne le KY dans une salle de classe au lycée de Tokoin. Il quittera le Togo après quelques années mais ses enseignements se poursuivront grâce aux professeurs qu'il a formés.

Pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme

L'OMS veut définir de nouvelles stratégies

La représentation de l'Organisation mondiale de la Santé au Togo (OMS Togo) vient d'annoncer des interventions contre trois maladies hautement mortelles à savoir le VIH-SIDA, la tuberculose et le paludisme au Togo, selon xinhuan. Dans cette optique, des travaux techniques sont en cours pour définir les stratégies nouvelles pour combattre ces pathologies.

Des experts de l'OMS Togo et des acteurs sanitaires togolais sont à pied d'œuvre, se partageant leurs expériences en matière d'identification des solutions plus efficaces contre ces maladies et poser les jalons d'un cadre de collaboration afin de faciliter l'intégration des activités et harmoniser les procédures opérationnelles au niveau des districts sanitaires du pays.

Au total trois équipes de coordination se sont engagées pour, entre autres, harmoniser les cycles de planification et de gestion des projets, aligner les plans sectoriels des 3 programmes sur la période du nouveau Programme National de Santé 2012-2015,

harmoniser les manuels de procédures et de gestion et élargir le cadre de collaboration des Programmes Tuberculose et SIDA aux précédents programmes de lutte le paludisme, de renforcement

de la reproduction et de la vaccination, faire appliquer le processus de coordination des interventions des programmes aux trois niveaux de la pyramide sanitaire nationale.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1072
DE LOTO BENZ DU 03 Août 2011

Nous sommes le mercredi 10 Août 2011 et nous prenons part au tirage N°1073 de Loto Benz.

Comme toutes les semaines, le tirage de mercredi dernier a permis à plusieurs parieurs de gagner des gros lots et des lots intermédiaires.

A LOME, nous avons enregistré un lot de 750.000F CFA remporté sur le point de vente 5807 et un gros lot de 1.500.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 3721.

Les points de vente 2103 et 7403 situés respectivement à BADOU et à DAPAONG ont recensé chacun un lot de 500.000FCFA.

A ATAKPAME nous avons enregistré un lot de 750.000F CFA gagné auprès de l'opérateur 2034.

Un parieur a eu le bonheur de gagner la somme de 1.250.000F CFA après avoir misé 500F CFA sur le point de vente 7602 situé à SOKODE.

Multipliez vos chances de gagner des gros lots, en achetant à 200 FCFA les tickets à trois chances de la Tranche Commune Entente 2011.

Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA !

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:
- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire.

Vous pouvez également gagner lors du grand tirage qui aura lieu le 30 septembre 2011 des supers lots allant de 1.000.000 FCFA à 5.000.000 FCFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1073 de LOTO BENZ du mercredi 10 Août 2011

Numéro de base

41

19

02

74

13